

Chers parents,

Le Conseil des parents souhaite vous donner les dernières informations au sujet du bus scolaire reliant Evillard à Macolin.

**A. Charte** : une nouvelle version de la Charte sera distribuée en ce début d'année par l'école. Elle a été revue par l'Ecole, la Commune et le Conseil des parents.

**B. Places assises dans le bus et situation générale :**

Les places assises (équipées de ceinture de sécurité) disponibles à ce jour ne suffisent pas pour tous les élèves. Seuls les élèves de l'école enfantine ont la garantie d'une place (voir Charte). Il faut tenir compte du fait que le nombre d'élèves est prévu à la hausse dans le futur.

Le sondage effectué en 2017 par le Conseil des parents auprès des familles concernées de Macolin confirme que :

- il serait idéal que tous les enfants puissent être assis et attachés pendant le trajet. La plupart des personnes pensent que le budget est par contre un facteur fort limitant.
- pratiquement tout le monde accueille positivement la proposition de réduire la vitesse de la circulation.

Suite aux discussions avec l'Ecole et la Commune, cette dernière compétente en la matière a déposé en 2017 une demande auprès du Canton afin de :

- adapter la vitesse sur la route principale (demande encore ouverte), 60km/h hors village et 30km/h dans le village.
- limiter le trafic aux alentours de l'école (demande validée et partiellement déjà réalisée).

La Commune n'envisage pas d'entamer d'autres démarches au sujet des places assises dans le bus, car elle considère que le cadre légal et sa responsabilité sont respectés avec la solution actuelle.

Le Conseil des parents a demandé à la Commune d'examiner les options envisageables pour remédier au manque de places et de présenter une analyse des coûts des différentes variantes possibles. Nous espérons recevoir plus d'information par la Commune lors de la prochaine séance du Conseil des parents.

Nous tenons à vous informer qu'en cas d'insatisfaction avec la situation actuelle il sera uniquement possible d'obtenir davantage par une démarche politique, telle que le dépôt d'une pétition. Le Conseil des parents, groupe sécurité, se tient à disposition pour en discuter.

Le Conseil des parents

Groupe sécurité

Claudio Penna, Caroline de Gregorio, Nikolaus Kaiser, Natalie Amgwerd